



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, le 18 novembre 2020

CNR réalise l'acquisition des 13 éoliennes de Montjoyer (Drôme)

Après l'acquisition en 2013 de 10 éoliennes implantées en limite de Rochefort-en-Valdaine, dans la Drôme, CNR, à travers sa filiale à 100 % CN'AIR, vient d'acquérir les 13 éoliennes implantées à Montjoyer, et constituant la deuxième partie du parc. Cette nouvelle acquisition illustre le modèle de gestion long terme et compétitif imaginé et développé par CNR depuis les années 2000 en matière d'énergies renouvelables.

Un parc permettant d'alimenter 20 000 personnes en électricité

Le parc de Montjoyer était détenu par des investisseurs pionniers, passionnés d'énergies renouvelables, et représentés par Dominique Schmerber (Mistral Energie). Les propriétaires ont souhaité céder le parc éolien à un énergéticien et se sont fait accompagner dans la transaction par le cabinet GreenFee, spécialisé dans le conseil, l'ingénierie financière et les fusions acquisitions de-projets d'énergie renouvelable.

Avec ces 13 éoliennes à Montjoyer installées à 10 km au sud-est de Montélimar et le parc voisin qu'elle possédait déjà, CNR dispose de 17 MW de puissance installée. La production annuelle totale est de 50 GWh soit la consommation électrique annuelle de près de 20 000 personnes et plus de 38 000 tonnes de CO2 évitées.

Créer de la valeur sur le long terme sur les marchés de l'électricité

CNR, via sa filiale CN'AIR, s'est portée candidate à la reprise du parc dont le contrat d'obligation d'achat de l'énergie produite était arrivé à son terme, car la valorisation des énergies renouvelables est au cœur de son savoir-faire et de sa stratégie de développement. L'énergie sera ainsi ajoutée au parc CNR et vendue directement sur les marchés de l'électricité.

CNR, en tant que producteur d'énergie, dispose en interne de toutes les compétences liées à l'optimisation et à la valorisation de l'énergie, depuis les météorologues jusqu'aux opérateurs de conduite et des opérateurs de marché. CNR gère ainsi sa propre énergie, et propose également ce service pour d'autres producteurs d'énergies renouvelables, qu'ils soient hydroélectriques, éoliens ou photovoltaïques. Ainsi, aujourd'hui 3000 MW sont valorisés pour le compte de CNR et 750 MW pour compte de tiers.

Cette acquisition vient illustrer le **modèle de gestion long terme et compétitif imaginé et développé par CNR depuis les années 2000 en matière d'énergie éolienne et plus largement, d'énergie renouvelable.**

Le repowering du parc, une première française et européenne

CNR s'est portée candidate car elle connaissait bien ce parc voisin du sien et qui avait été rénové en 2015.

CONTACTS PRESSE

Béatrice AILLOUD – 04 72 00 67 21 / 06 07 27 46 07 – b.ailloud@cnr.tm.fr

Quentin PECHOUX – 04 26 23 17 87 – q.pechoux@cnr.tm.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel



Les 23 machines des deux parcs dorénavant réunis ont été rénovées conjointement par CNR et Mistral Energie en 2015 avec pour objectif de valoriser le gisement énergétique exceptionnel du site, garantir sa sécurité et pérenniser les retombées économiques pour la collectivité et les investisseurs.

Plutôt que de remplacer intégralement les éoliennes, CNR a choisi de les démanteler partiellement et de les remotoriser avec des pales et nacelles de modèles équivalents. Les mâts ont été conservés et certaines fondations renforcées.

Depuis cette première expérimentation réussie, CNR s'intéresse à d'autres parcs anciens dans toute la France, et propose des projets de rénovation ou de "repowering" lorsque cela est possible afin d'optimiser leur production d'énergie.

A propos de CNR

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1^{er} producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

Elle place la transition énergétique et écologique au cœur de son action d'aménageur du territoire, et concilie des enjeux de développement économique, de valorisation du domaine, de sûreté et de sécurité avec la préservation de l'environnement.

CNR produit chaque année près de 15 TWh issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque. Energéticien expert en optimisation des énergies intermittentes, CNR maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur et joue un rôle majeur sur les marchés européens de l'électricité. En tant qu'entreprise laboratoire des énergies du futur, CNR innove pour favoriser un mix énergétique français plus diversifié et décentralisé.

CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE.

A propos de GreenFee

Fondé par Patrick Guillet en 2012, GreenFee est un cabinet spécialisé dans le conseil et l'ingénierie financière et les fusions acquisitions de projets d'énergie renouvelable répondant aux enjeux énergétiques et environnementaux. Son domaine d'expertise couvre l'éolien, le photovoltaïque, la méthanisation, la petite hydraulique. Dotée d'une triple expertise dans l'Industrie des EnR, la banque d'investissement et de financement, et l'audit financier, GreenFee cultive un ensemble de valeurs basées sur la contribution au développement de l'économie verte, en accompagnant des projets d'énergie renouvelable concertés et adaptés aux territoires. L'objectif de GreenFee est d'atteindre l'excellence grâce à un service fondé sur l'expertise opérationnelle sur chacun des secteurs d'activité développés et des énergies conseillées



CONTACTS PRESSE

Béatrice AILLOUD – 04 72 00 67 21 / 06 07 27 46 07 – b.ailloud@cnr.tm.fr

Quentin PECHOUX – 04 26 23 17 87 – q.pechoux@cnr.tm.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel